AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 11 [octobre 1849]

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 11 [octobre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

Bladier est destinataire de cette lettre Degon est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

# Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (406)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bladier, 11 [octobre 1849], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27134

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>11 octobre 1849</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Bladier</u>
Lieu de destinationNoyon (Oise)

# **Description**

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin prend note que Bladier reconnaît devoir à Degon les cuisinières qu'il a en magasin, d'une valeur de 243 F ; il lui indique que ces appareils invendus lui appartiennent de droit, et lui propose de les inclure dans le règlement de sa prochaine facture pour régler l'affaire à l'amiable. Il avertit Bladier qu'il devra justifier au besoin le paiement des autres fournitures que Degon lui a faites et lui signale que les livres de compte de Degon mentionnent deux paiements de Bladier : l'un de 150 F et l'autre de 175 F.

### Mots-clés

Appareils de cuisson, Contrefaçon, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées Degon [monsieur]

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBladier GenreHomme Pays d'origineFrance ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Noyon (Oise) dans la première moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

NomDegon GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023



2182g 406 ebare rue Dauphine his 6 seres pourteres premite les 2000 souls de places convainer quelles down aller Soules our points que pe dous ai invigue mais pe exacens more quelle Varibbs experiery men com gero mulem in mille de elle me workenment revermentere audditet un se son wan mend was bed plus feeters vous reconnaisser, suchment due yoke umple are aver en magusin dilivan invendes mappartiennen que vous mais pensant ute affaire a lamiable ore onner for workenstion for You es compreque van premiere facture recours pour celler feel der besoin da pay tees fournitures que wastaling